



CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU 12 MAI 2020

---

Étaient connectés et réputés présents : Mme Delphine BÜRKLI, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Gypsie BLOCH, M. Alexis GOVCIYAN, M. Sébastien DULERMO, Mme Sylvie LEYDET, Mme Adeline GUILLEMAIN, Mme Claire GANNET, Mme Isabelle VUGHT, M. Sylvain MAILLARD, M. Bertrand LIGER, Mme Pauline VÉRON, Mme Claire MOREL et M. Jonathan SOREL.

Le Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement s'est tenu en format dématérialisé.

---

Madame le Maire ouvre la séance en indiquant qu'elle est particulièrement exceptionnelle parce que les règles sanitaires obligent à se réunir en visioconférence. Exceptionnelle aussi car la dernière s'était tenue avant que le processus municipal ne soit suspendu. Ce soir le conseil d'arrondissement est extraordinaire et exceptionnel par son ordre du jour très court. Il va permettre notamment de ne pas bloquer l'attribution de subventions déjà cruciales en temps normal et indispensables en temps de crise. Madame le Maire laisse la parole à Michaël DUMONT, Directeur général des services pour qu'il puisse présenter les modalités techniques offertes par l'application de vote à distance.

M. Michaël DUMONT explique qu'à la fin de chaque présentation de délibération pour les personnes en visio, on leur demandera de lever la main et on demandera confirmation de leur vote pour les quelques personnes en audio. La séance est actuellement retransmise en direct sur le site de la Mairie du 9<sup>e</sup> pour répondre aux conditions de publicité du conseil.

Madame le Maire ajoute que les échanges seront enregistrés et feront l'objet d'un compte rendu comme à chaque conseil.

Avant de rentrer dans l'ordre du jour, Madame le Maire veut avoir une pensée émue, sincère, pour toutes les familles, toutes les personnes qui ont perdu au cours de cette crise inédite, terrible et foudroyante, un proche dans des conditions de deuil qui sont extrêmement difficiles.

Dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, on a eu la profonde tristesse de voir partir trop vite des personnalités. Elle pense aux personnes âgées de l'EHPAD de la rue Blanche et veut avoir une pensée affectueuse pour des personnalités de l'arrondissement aujourd'hui disparues : le rabbin Salomon MALKA, qui a été rabbin pendant de nombreuses années à la synagogue de la rue Saint-Lazare, Monsieur Claude BAROUCH, également personnalité de la communauté juive, expert-comptable rue Saint-Georges, et une pensée très affectueuse pour Laure JABLON et Brigitte DALESKI que les élus connaissaient également et qui se sont beaucoup investies à la mairie ; elles étaient présentes à la Caisse des écoles. Une pensée également pour une autre dame qui est partie trop tôt et avec laquelle les élus ont travaillé depuis longtemps, Mme Gypsie VANCRAEYNEST, concessionnaire du manège place Lino Ventura qui a également perdu la vie dans cette période extrêmement difficile. Les pensées des élus se tournent aujourd'hui vers leurs familles à qui ils adressent, au nom de l'ensemble des habitants du 9<sup>e</sup> arrondissement, leurs sincères condoléances.

Mme Pauline VÉRON remercie Madame le Maire pour ses mots à l'intention de ces personnalités qui font vivre le 9<sup>e</sup> et qui sont parties à l'occasion de la crise. Elle pense à toutes les familles, à d'autres personnes, notamment des anciens élus, qui sont parties aussi dans d'autres arrondissements. On voit comment des personnes fragiles sont parties en quelques jours. Malheureusement, il faut continuer à être vigilant, malgré le déconfinement, chacun en a conscience compte tenu de ses responsabilités à l'Hôtel de ville ou dans le 9<sup>e</sup>. Elle remercie à nouveau Madame le Maire pour avoir organisé le conseil dans ces conditions, il se passe très bien.

Madame le Maire ouvre l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION 09.2020.011 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.  
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

**M. Sébastien DULERMO est désigné comme secrétaire de la séance du Conseil d'arrondissement du 12 mai 2020.**

DÉLIBÉRATION 09.2020.012 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 20 JANVIER 2020.  
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

**Le procès-verbal de la séance du Conseil d'arrondissement du 20 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.**

DÉLIBÉRATION 09.2020.013 - RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE.  
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement.

**La délibération 09.2020.013 est adoptée à l'unanimité.**

Madame le Maire expose que, comme à chaque conseil, il sera fait un point d'informations relatives à la vie de l'arrondissement, puis M. Alexis GOVCIYAN et M. Sébastien DULERMO présenteront le point traditionnel sur la sécurité et la propreté.

Madame le Maire tient tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont permis que se tiennent, dans des conditions sanitaires strictes, le premier tour des élections municipales à Paris le 15 mars : les présidents, les assesseurs, les délégués des candidats et des agents étaient présents. Certains d'entre eux sont allés aux bureaux de vote avec la boule au ventre pour remplir cette mission républicaine toute la journée, plus longue que jamais dans ce climat national particulier mais tout cela s'est bien déroulé. On peut se féliciter collectivement de la bonne tenue des élections dans le 9<sup>e</sup>. Il faut attendre la date du 21 mai pour savoir si le deuxième tour se déroulera fin juin ou si ce scrutin sera reporté. On attend avec impatience la décision du conseil scientifique et la décision du gouvernement sur ce sujet.

Madame le Maire veut également remercier en ce début de séance les agents de la mairie : M. Michaël DUMONT, M. Ludovic DUCCELLIER, M. Wesley DOMINGUES, M. DIARRA, le gardien, les adjoints, les membres du cabinet qui se sont relayés au cours des huit semaines de confinement pour assurer un service minimum administratif. Elle y associe également les fonctionnaires de l'état civil : chaque jour deux personnes pour assurer le service de l'état civil, y compris le samedi, au mois de mars et au mois d'avril ; pour le service minimum administratif, bien sûr, mais au-delà, puisque la mairie a beaucoup distribué, non seulement en mairie mais également sur place, aux pharmacies, aux concierges, aux commerçants, aux résidents des EHPAD, aux personnels soignants, des masques qui lui avaient été fournis par la région Île de France. Une permanence téléphonique, de courriels a été assurée 7 jours sur 7 pour répondre à chaque demande. Un atelier couture a été monté et a permis de fabriquer des centaines de blouses en tissu pour les soignants, mais également en milieu hospitalier. Madame le Maire veut remercier tous les habitants qui ont fait preuve d'un élan de générosité extraordinaire pour apporter des draps, pour donner un coup de main, pour confectionner ces blouses. Elle veut également remercier tous les jeunes qui ont fabriqué des visières 3D qui ont été collectées et distribuées également aux commerçants, aux infirmiers. C'était bien utile. Elle veut remercier également le laboratoire qui assure le centre de dépistage ouvert il y a maintenant quelques semaines au sein de la mairie. Ce sont à peu près 30 à 50 personnes qui viennent sur rendez-vous se faire dépister chaque jour par des tests PCR. Madame le Maire espère obtenir très rapidement les tests sérologiques. Ils pourront se faire à la Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement. Elle veut remercier également une belle opération, le panier des essentiels, opération menée conjointement avec la Ville de Paris et les concessionnaires de marché mercredi dernier à la Mairie du 9<sup>e</sup>. Ce sont des centaines de paniers, des essentiels, qui ont été distribués. Cela a rendu service à beaucoup de familles. La plupart des arrondissements a mené cette opération qui était vraiment une belle initiative. Madame le Maire se dit heureuse de l'avoir vue prospérer dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Elle ne veut pas oublier non plus, les agents du RIF, du Relais informations familles, qui ont continué, malgré le confinement, à maintenir le lien avec les familles pour les rassurer sur les questions des crèches, des écoles. Il y a eu des demandes de dérogation pour les inscriptions du mois de septembre. La mairie n'a pas cessé d'exister et d'être au service à minima avec des services extrêmement réduits. Mais il était important que les portes de la Mairie du 9<sup>e</sup> restent grandes ouvertes pour tous ceux qui pouvaient en avoir besoin. Vendredi dernier a été célébré le 8 mai 45, une cérémonie étrange sans public, en tout petit nombre conformément aux décisions préfectorales.

Pendant les 8 semaines, deux écoles sont restées ouvertes et une crèche : celles de la rue de la Rochefoucauld, l'école maternelle du 22 rue Rochechouart et l'école de la rue Blanche.

Depuis, on est entré dans une nouvelle ère de déconfinement. Ce n'est pas un retour à la normale. De nouvelles règles sanitaires s'imposent d'autant que la région Île de France reste une région extrêmement sensible. Cette semaine, deux sujets primordiaux : la réouverture des crèches et des écoles. Des crèches sont rouvertes dans le 9<sup>e</sup> ce matin, 90% des crèches, et ce sont 58 enfants qui ont été accueillis aujourd'hui. Ce sont à peu près 120 enfants qui vont pouvoir rejoindre les crèches pendant cette période de déconfinement. Pour les écoles, c'est un gros chantier de rouvrir les écoles et on peut dire, à 18 heures aujourd'hui, que 100% des écoles seront ouvertes dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Madame le Maire veut vraiment remercier les personnels de l'Éducation nationale, de la Ville et de la Mairie qui ont permis ce tour de force. Ce sont à peu près 800 enfants qui pourront être accueillis. Les écoles vont ouvrir un peu plus tard après demain, sur la période du 14 mai au 25 mai. Le 25 mai, d'autres classes devraient pouvoir rouvrir en fonction de l'évolution de la pandémie. Les services administratifs de la Mairie du 9<sup>e</sup> étaient ouverts à minima ces huit semaines mais petit à petit ils rouvrent progressivement en effectifs réduits parce que ceux qui peuvent rester en télétravail restent en télétravail. Il faut aussi que l'administration donne l'exemple. En termes d'horaires, le public peut accéder à la mairie de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les guichets sont équipés d'hygiaphones pour la sécurité sanitaire de tous. Les personnels ont des masques, du gel hydroalcoolique. Les services du Centre d'action sociale n'ont pas encore intégré les locaux de la Mairie du 9<sup>e</sup>. Ils le feront le 18 mai. Il y a eu un regroupement des services du Centre d'action sociale au début de confinement. Ils se trouvent actuellement dans le 10<sup>e</sup> et rejoindront leurs bureaux le 18 mai. Tous les mariages qui avaient été programmés en avril - mai doivent être reportés. On attend tous la date pour rappeler les mariés et reprogrammer leur cérémonie.

Pour l'instant, on nous demande d'attendre le 2 juin avant d'agir et aucune manifestation publique à la Mairie du 9<sup>e</sup> ou organisée par la mairie ne se tiendra au moins jusqu'au 2 juin. Il y a plusieurs écoles, certains parlent du 2 juin, d'autres du 15 juillet, mais tous les rassemblements de plus de 10 personnes sont proscrits. Bien sûr toutes les manifestations récurrentes qui avaient lieu au printemps depuis plusieurs années sont annulées. On ne vit qu'au présent, il est difficile d'anticiper. Madame le Maire espère que la première manifestation qui pourra se tenir sera le Forum des associations en septembre, dans quatre mois.

La réouverture des équipements culturels et sportifs se fera très progressivement. Les musées de petite taille pourraient rouvrir le 15 juin, mais pour les bibliothèques il n'y a pas de date et les équipements sportifs municipaux sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Mme Pauline VÉRON indique que pour la Maison de la vie associative et citoyenne, les agents commencent à revenir à partir d'aujourd'hui pour mettre tout en place, commencer à préparer le courrier pour que, à partir de la semaine prochaine, des associations puissent prendre rendez-vous pour venir chercher leur courrier.

Ensuite, au fur et à mesure, il va y avoir des rendez-vous pour certaines associations qui auraient besoin d'être accompagnées, ou éventuellement certaines permanences faites par des associations très progressivement dans les semaines qui viennent, avec, à partir du 25 mai, éventuellement des réunions d'associations de moins de 10 personnes. Dans Paris Anim', des activités se sont déroulées à distance quand c'était possible, avec des outils numériques.

Les agents ont commencé à réintégrer les locaux pour le nettoyage, pour la remise en place des choses. Pour l'instant, on a aucune date de reprise en présentiel, sachant que ça doit se faire évidemment de façon très très sécurisée. Mais il faut quand même travailler sur cet été parce qu'il faut avoir en tête que beaucoup de Parisiens seront à Paris cet été, notamment beaucoup de jeunes qui ont déjà passé beaucoup de temps enfermés. Si on ne prévoit pas les choses, elles vont se faire un peu n'importe comment dans l'espace public. On est en train de travailler pour que les équipements publics, notamment, les centres Paris Anim', puissent accueillir des activités, et dans quelles conditions, notamment pour les jeunes. Mme Pauline VÉRON reviendra vers les maires quand on y verra plus clair.

Madame le Maire ajoute que si la contrainte des 100 km est toujours de mise au mois de juillet et août, on devra réfléchir aussi à des activités hors du périphérique et les envoyer dans cette belle région Ile de France mais il faut vraiment anticiper ce sujet.

Mme Pauline VÉRON informe qu'elle a proposé aux gestionnaires, partout dans Paris, de réfléchir à une programmation exceptionnelle pour cet été atypique. Normalement, ils sont fermés au mois d'août mais elle leur a demandé de réfléchir à une éventualité pour que les équipements soient accessibles une partie du mois d'août.

Madame le Maire confirme qu'à événement exceptionnel, moyens exceptionnels. Elle donne la parole à M. Sébastien DULERMO pour un point sur les espaces verts, sur les squares, la réouverture des parcs, des jardins et des squares, qui sont tous fermés encore jusqu'à nouvel ordre ; sur les stationnements, sur les propositions faites à la Ville de Paris et l'aménagement dans le cadre de l'urbanisme tactique. Depuis ces huit semaines de confinement, de nouvelles expressions, de nouvelles formules font florès et on a fait un certain nombre de propositions sur les aménagements vélo, également en termes d'urbanisme pour piétonniser certaines voies surtout aux abords des écoles pour qu'il y ait moins d'affluence.

M. Sébastien DULERMO confirme que pour l'instant, les espaces verts ne sont pas rouverts au public. Dans un premier temps, ceux qui seront certainement rouverts au public seront plutôt ceux où l'on peut se balader sans s'y arrêter. Les espaces verts du 9<sup>e</sup> ne sont pas dans cette première liste, ils ne devraient pas rouvrir avant le 2 juin, date qui est annoncée.

Pendant ce temps, les équipes se sont remises au travail. Il y avait beaucoup de volontaires pendant cette période de confinement à la Direction des espaces verts pour se remettre au travail, notamment pour assurer la pérennité des plantations avec un arrosage qui, comme on a pu le voir dans le quartier, n'a pas été assuré parce que la Ville n'a pas considéré que c'était une activité essentielle.

Et on peut le comprendre. C'est pour ça que les agents des espaces verts n'avaient pas repris le travail. Dans une première période, depuis le début de la semaine jusqu'au 2 juin, les agents pourront refaire du nettoyage dans les parcs parce que même si ces espaces étaient fermés, ils étaient tout de même occupés une certaine partie de la journée et la nuit. Il faut les remettre en état, entretenir les plantes, etc. pour avoir une belle réouverture le 2 juin avec des matériels et des jeux pour enfants qui soient nettoyés, etc. Il faut savoir comment on va entretenir les aires de jeux parce qu'on parle de désinfection. Mais les moyens ne sont pas là, on ne peut pas les démultiplier ; on ne sait pas encore comment les aires de jeux seront nettoyées au fur et à mesure que les enfants reprendront le chemin des squares.

Pour l'espace public hors parcs, plusieurs propositions ont été faites à la Ville de Paris. Deux types de propositions : des propositions sur les axes, notamment aux abords de certaines stations de métro, par exemple à la station Le Peletier qui a un trottoir très peu large mais où on a pas mal de gens qui sortent pour aller vers les bureaux. Ils vont reprendre au fur et à mesure. On a fait des propositions pour arriver à piétonniser cet espace, notamment rue de la Victoire, autour du métro Le Peletier. Autre piétonisation proposée, autour de l'école de la rue de la Tour d'Auvergne où l'on a le projet, pour l'année suivante, d'élargir les trottoirs sur cette portion assez étroite avec le carrefour de la rue des Martyrs. On a mis en application en mode provisoire, en supprimant les quelques places de stationnement pour avoir un cheminement jusqu'à la cité Charles Godon, non pas côté école, parce que ça demande beaucoup plus de travaux, mais au moins d'un côté, les passants pourront passer. Le côté école sera vraiment réservé aux heures de sortie et de rentrée des classes pour la rue de la Tour d'Auvergne. Pour les piétons toujours, un axe est en train d'être réalisé, celui du Faubourg Montmartre, axe piétonnier assez important dans l'arrondissement surtout qu'il est aussi très commerçant et que les commerces vont rouvrir au fur et à mesure ; c'est pour permettre à ces commerces de mettre en place des files d'attente sur le trottoir et que les passants empruntent la chaussée avec un deuxième trottoir plus large. Sur cet axe là, le stationnement a dû être supprimé pour arriver à faire une voie piétonne supplémentaire. C'est du stationnement mixte, commerces et résidentiel. Beaucoup d'autres rues auraient pu être réalisées comme cela, mais Madame le Maire a souhaité que, dans un premier temps, on n'enlève pas de stationnement résidentiel dans les quartiers où on incitait les gens à ne pas prendre leur véhicule. On pensait que c'était la double peine : on enlevait du stationnement et à côté on disait d'essayer de prendre autre chose que son véhicule, mais « le véhicule, vous ne pourrez pas le mettre dans votre rue ». On attend de voir comment cela évolue sur la première période, jusqu'au mois de juin. Si c'est vraiment catastrophique, on prendra d'autres mesures.

Ensuite, sur la pratique cyclable, là aussi, on a fait des propositions à la Ville et notamment sur les grands axes que sont la rue La Fayette, la rue de Châteaudun, la rue Saint-Lazare pour avoir un axe de la gare du Nord jusqu'à Saint-Lazare. Aujourd'hui, le cheminement des cyclistes est un peu difficile avec une piste cyclable à mi-hauteur entre la chaussée et le trottoir, dans un seul sens, et qui génère de nombreux accidents, certes pas graves, mais avec un sentiment d'insécurité et pour les piétons, et pour les cyclistes. On a souhaité qu'une étude de circulation soit menée pour avoir une piste bidirectionnelle, donc une piste dans les deux sens pour avoir un axe gare du Nord - gare Saint-Lazare.

Autre proposition, avoir toute la rue Richer réservée aux piétons et aux cyclistes, avec une liaison pour aller d'est en ouest, du 10<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> arrondissement en passant par le 9<sup>e</sup> et avoir une continuité avec la rue des Petites Écuries jusqu'à la place de la République. Ces deux propositions ont été demandées au mois d'avril à la Ville et on attend une réponse officielle, mais cela n'a pas été réalisé dans la première vague, on l'espère dans une seconde vague. Cet axe semble vraiment pertinent et il serait intéressant de pouvoir le tester dans cette période.

Un test sera réalisé sur la rue d'Amsterdam, où les lignes 1, 4 et 13 vont être doublées sous le schéma mis en avant par les associations Vélo et le vélopolitain, présenté par le collectif Vélo Île de France. Sur ces axes de lignes fortes, il y aura une alternative vélo sur l'ensemble de Paris, et donc la ligne 13. L'alternative vélo de la ligne 13 passera par la rue d'Amsterdam, ce qui permettra de tester soit une piétonisation totale de la rue d'Amsterdam, donc accessible juste au bus dans ce sens là, soit un tête bêche pour éviter le trafic de transit et laisser plus de place aux piétons et aux vélos. Cela sera mis en œuvre et cela permettra de tester, car on avait pas mal de riverains qui indiquaient que les voies de la rue de Clichy ou la rue Blanche sont des rues très fréquentées. Ce test permettra de voir comment ça peut fonctionner et surtout quels seront les reports de circulation sur la rue Blanche qui est dans le même sens de circulation. On voulait savoir si cela avait un impact fort sur cette rue également résidentielle. Voilà quelles sont les propositions d'impact sur la rue Blanche.

Madame le Maire rappelle que la rue d'Amsterdam est une autoroute urbaine, que la vie y est vraiment très difficile et qu'un aménagement doit y être réalisé. Elle veut obtenir des assurances sur les reports de circulation éventuels, et surtout éviter les rues plus chargées aux alentours.

M. Sébastien DULERMO ajoute avoir demandé la reprise des travaux pour l'année 2020. On avait en études déjà réalisées, les études de l'extension de la zone 30 sur la zone dite Châteaudun qui correspond à la partie centre de l'arrondissement, jusqu'à l'ouest. Cette mise en zone 30 correspond à un double sens cyclable sur l'ensemble des voies, à part sur les grands axes, avec modification du stationnement, avec places de stationnement pour vélos, mise aux normes pompiers, etc. ce qui a déjà été fait à l'ouest de l'arrondissement et au sud. Cette zone a été mise à l'étude. Elle a été validée par les services, a fait l'objet d'une consultation avec les associations cyclistes de l'arrondissement et notamment « Paris en selle ». On attend d'avoir un retour de la Ville pour savoir quand vont pouvoir débuter les travaux. Ces travaux n'ont pas pu être réalisés avant les élections municipales puisque la Ville de Paris avait demandé de ne pas réaliser de travaux impactant la circulation six mois avant le début des élections, c'était en attente. Il faut remettre sur pieds ces travaux assez rapidement d'ici l'été.

Sur la rue des Martyrs, pendant la période du confinement, on a souhaité arrêter le dispositif du Paris Respire pour plusieurs raisons. Parce que, d'une part, il y avait beaucoup moins de circulation qu'en temps normal, il y avait aussi moins de piétons au même moment dans la rue. Lorsqu'il y en avait beaucoup, un peu plus le week-end, ils arrivaient à marcher sur la chaussée sans être gênés par la circulation et aussi parce que ça demandait à des agents de venir sécuriser ces accès.

Ça faisait des déplacements en plus, donc on ne trouvait pas très raisonnable de maintenir ce Paris Respire. En revanche, on a fait le choix de le rétablir très rapidement dès ce week-end. Dès ce week-end, le Paris Respire de la rue des Martyrs reprendra, ce qui permettra aux riverains et aux passants d'être sur la chaussée et d'avoir aussi des trottoirs libres pour les commerçants, les files d'attente sont déjà très nombreuses en ce début de semaine.

Madame le Maire remercie M. Sébastien DULERMO et espère obtenir un avis favorable des services pour toutes les propositions Vélo émises déjà depuis plus d'un mois. Il faut faire une relance. Dernier point, la réouverture du marché alimentaire d'Anvers. Avec le confinement, des marchés ont été suspendus. On réfléchit avec les concessionnaires des marchés pour faire un petit marché dans un espace un peu contraint. Madame le Maire a proposé que devant le lycée Jacques Decour qui ne rouvrira certainement pas ses portes avant le mois de septembre, on puisse installer le marché. Les services de la DAE sont d'accord avec cette proposition. Maintenant, il faut que la voirie puisse installer un certain nombre de douilles pour installer le marché, ce qui n'est pas possible pour vendredi, on regarde avec le concessionnaire pour la date de vendredi prochain si malgré le fait de ne pas mettre de douilles sur le trottoir, il est possible d'installer les marchands pour permettre aux habitants de disposer de produits frais et de ce marché qu'ils affectionnent. Si ce n'est pas le cas, et Madame le Maire a bon espoir, après avoir eu M. François TCHEKEMIAN et le concessionnaire du marché au téléphone, de pouvoir rouvrir. Si ce n'était pas le cas, une manifestation de paniers essentiels serait organisée comme la semaine dernière pour permettre aux habitants de pouvoir disposer de produits frais.

M. Alexis GOVCIYAN veut tout d'abord rappeler que pendant ces deux mois de confinement la permanence de sécurité a été assurée à la mairie et toutes les dispositions ont été prises pour qu'on puisse être toujours auprès à la fois des habitants, bien sûr, mais aussi des commerçants, notamment des pharmaciens et des commerçants alimentaires de proximité, qui étaient ouverts et qui exerçaient leur activité. De même, des écoles étaient ouvertes, ainsi que différentes institutions. Point important, les réunions que Madame la Maire a eues très régulièrement tous les jours, toutes les semaines avec le Préfet de police, avec l'ensemble des services sous forme d'audio conférences ou de manière dématérialisée, mais toujours avec le souci de la sécurité et de l'accompagnement des différentes personnes dans le cadre de l'arrondissement. Ces réunions, ces conférences, mais aussi le travail effectué de manière permanente avec le Commissaire central et ses équipes ont permis de passer cette période de confinement sans trop de difficultés au niveau de la sécurité de l'espace public et de la tranquillité publique.

Par ailleurs, M. Alexis GOVCIYAN note quelques points de satisfaction dus au fait que les établissements de nuit et les différents commerces étaient fermés. Par conséquent, il y avait moins de plaintes pour des nuisances sonores ou des nuisances olfactives. En revanche, il faut aussi signaler, mais c'est normal en cette période particulière, une baisse importante des effectifs à la fois de police, plus d'un tiers des effectifs manquait sur le terrain, et des équipes de la DPSP, puisque la moitié, en tous les cas 50% des effectifs n'étaient pas présents. Donc, il a fallu faire avec un nombre de personnels réduit pour assurer la tranquillité pendant cette période.

Le 9<sup>e</sup> a bénéficié de l'équipe Sentinelle qui était toujours là notamment pour assurer la sécurité des lieux de culte. M. Alexis GOVCIYAN souhaite les remercier tous et tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette période pour assurer la sécurité. S'agissant des infractions, les pharmaciens ont été pendant quelques jours la cible de tentatives de cambriolage, mais la réactivité des policiers, notamment de la BAC, a fait que les malfaiteurs ont été appréhendés et les pharmacies ont pu exercer leur activité. Quelques commerces ont été l'objet de cambriolages, notamment des salons de coiffure. Mais là aussi, la police a fait le nécessaire et il n'y a pas eu trop de dégâts. Les commerces qui n'ont pas respecté la consigne pour le confinement ont fait l'objet d'une attention toute particulière et Madame le Maire a signalé le cas d'une épicerie qui ne respectait pas du tout les règles, qui posait problème sur l'espace public de la rue du Faubourg Poissonnière. Le cas de cette épicerie a été signalé et Madame le Maire a souhaité sa fermeture en faisant une intervention particulière auprès du Préfet de police. Cela a été très utile pour que la tranquillité publique revienne dans ce coin particulier de l'arrondissement. Donc, pas trop de nuisances sonores ou olfactives, quelques nuisances sonores avec des travaux, des chantiers. S'agissant des chiffres de la délinquance, notamment pour les atteintes à l'intégrité physique, il y a eu globalement une baisse de 17% au premier trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. Là aussi, la situation a été bien maîtrisée par les forces de police. Comme tous les Parisiens, un peu partout, les habitants du 9<sup>e</sup> ont fait également plusieurs signalements de certaines personnes à la rue, souvent agressives. Ces personnes ont été prises en charge le mieux possible par les équipes de la police et de la DPSP, et surtout sur la place Adolphe Max, place Pigalle, rue des Martyrs, rue Caumartin, ce n'est pas exhaustif. Il y en a bien d'autres, mais dans ces points un peu particuliers, les interventions ont été utiles. Très souvent les forces de police ont été sollicitées dans certains endroits comme la place Adolphe Max, tous les jours, pendant plusieurs jours.

Dans le rapport, il y aurait beaucoup de choses à dire car il y a deux mois d'activité, mais il y a bien d'autres choses à faire. Point important au niveau de l'ordre du jour, le partenariat et les relations de confiance établis à la demande de Madame le Maire avec les forces de police, avec le commissariat, les services, la préfecture de police, mais aussi de la DPSP, ont permis de passer cette période difficile sans trop de difficultés. En comparant la situation du 9<sup>e</sup> arrondissement à d'autres arrondissements, même limitrophes, les choses se sont passées plutôt convenablement. En tous les cas, les élus ont essayé de faire au mieux. Les forces de l'ordre ont été exemplaires et M. Alexis GOVCIYAN souhaite encore une fois les remercier au nom de Madame le Maire.

Madame le Maire remercie M. Alexis GOVCIYAN et confirme que la question des personnes errantes et migrantes a été une vraie problématique au cours de ces huit semaines de confinement. Elle veut aussi saluer l'engagement, avec beaucoup d'admiration, pour la protection civile, la Croix-Rouge avec lesquelles les élus étaient en contact. Le visage du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris avait changé pendant ces huit semaines, la pauvreté était là, c'est un sujet extrêmement délicat et humainement difficile à gérer et tous les acteurs, les institutions, les associations et les maraudes ont été présentes. Madame le Maire tient à souligner que le centre de mineurs migrants est confiné et a accueilli un certain nombre de jeunes pendant les huit semaines et ça s'est très bien passé.

Au début, il y avait quelques difficultés, mais l'encadrement de COALLIA est tout à fait remarquable, elle rend aussi hommage à COALLIA. Ces huit semaines de confinement ont été dures, éprouvantes pour les Parisiens, ceux du 9<sup>e</sup>. Ce n'est pas simple de rester à Paris dans un appartement pendant autant de temps. Elle espère que tous leurs efforts ne seront pas vains et que l'on pourra revenir à une vie normale dans des délais relativement courts. Il faut l'espérer. Une très grande majorité des Parisiens a respecté le confinement, même si l'on ne parle toujours que de ce qui ne va pas. La façon dont les Parisiens ont respecté ce confinement pour eux, pour sauver des vies, est vraiment remarquable et admirable

M. Sébastien DULERMO tient à remercier tous les agents de la propreté qui ont été sur le terrain pendant ce mois et demi de confinement. Cela a été plus délicat pour eux, d'une part sur la collecte des ordures ménagères et ensuite sur l'entretien des espaces publics avec un équipement qui n'était pas toujours là et des situations dans les ateliers, avec une promiscuité qui n'était parfois pas évidente à gérer. Les agents sont vraiment remarquables, donc un grand merci à eux pour leur action durant cette période. La reprise est une reprise un peu en dents de scie sur la semaine du 18 au 25 mai, une reprise progressive avec une arrivée des agents dans les ateliers, mais pas une reprise totale. On n'a pas encore tous nos effectifs, ils arrivent au fur et à mesure, mais pas de reprise pour le deuxième atelier de l'après-midi sur l'avenue Trudaine qui ne reprendra que dans un deuxième temps. À partir du 25 mai prochain, on devrait reprendre une activité normale avec les plans de balayage et les plans de lavage. Ils n'ont pas souhaité reprendre dès cette semaine et continuent à travailler sur du ponctuel pour ne pas laisser un agent tout seul sur son secteur, un agent qui n'aurait pas été en activité durant la période de confinement. Donc par rapport aux gestes barrières, au matériel à utiliser, etc., ils préféreraient continuer à travailler un petit peu sur cette première semaine. Donc reprise des activités, balayage et lavage sur les plans initiaux à partir du 25 mai, comme pour le recyclage. On va reprendre les doubles collectes des bacs à partir du 25 mai. Pour ce qui est du point tri mobile sur le square Montholon, pas de reprise à ce jour ; le point de collecte sur la place Lino Ventura ne sera pas assuré non plus avec Ecosystem et Emmaüs, la préfecture n'a pas donné l'autorisation. On va essayer d'en faire un petit peu plus durant cette période estivale pour arriver à rattraper celles qui ont été annulées au mois de mars et au mois d'avril. Sur l'eau non potable, chacun a vu qu'il y a eu un épisode sur des traces du virus dans l'eau non potable, comme il peut y avoir des traces d'autres virus. Lorsqu'il y a des phases de gastroentérite ou de grippe on a ce type de présence dans l'eau non potable. Pour l'instant, on attend encore une validation de l'ARS sur le fait que les balayeurs puissent reprendre le nettoyage des rues avec l'eau non potable. On devrait avoir la validation cette semaine. En principe, il ne devrait pas y avoir de problème. L'arrosage peut être effectué si c'est via un tuyau et pas via un arrosage automatique qui asperge le trottoir ou les jardinières. Tout ce qui est arrosage des jardinières sur l'espace public se fait avec de l'eau potable, en tout cas pour le 9<sup>e</sup> puisqu'elles sont avec un compteur Eau de Paris sur chacune. Tous les chantiers vont à peu près prendre six mois de retard, on devrait réaliser la rue du Delta cet été et la poursuite de la rue de Trévise à l'automne. Mais on pense que ça va être un petit peu décalé : on aura certainement des travaux de la rue du Delta à la fin de l'année et rue de Trévise plutôt en début d'année prochaine.

Madame le Maire précise que le marché d'Anvers serait ouvert dès vendredi après-midi.

M. Sylvain MAILLARD remercie tous les services qui se sont organisés. Il était avec Madame le Maire, le ministre Jean-Michel BLANQUER et le recteur pour voir comment ça se passait à l'école rue Blanche pour avoir un retour des deux mois avec les services de la Ville, avec les maires adjoints M. BLOCHE et M. Emmanuel GRÉGOIRE. Ils étaient là pour avoir un retour d'expérience et c'était vraiment bien de voir à quel point les agents de la Ville et les enseignants se sont, entre autres, vraiment mobilisés. C'était porteur d'espoir dans ce moment qui est si difficile pour tous et qui va être extrêmement difficile dans les semaines qui vont venir, d'un point de vue sanitaire, évidemment, mais aussi d'un point de vue économique. Tout le monde dans l'arrondissement et au-delà, dans Paris, évidemment, en mesure les conséquences.

Il veut remercier les Parisiens parce que c'est extrêmement dur d'être pendant deux mois confinés à Paris dans des appartements qui sont souvent de petite taille. Ils ont extrêmement bien appliqué les consignes et les quelques images qui sortent de là ne sont pas le témoignage de ce qui s'est passé. Le Parisien bashing en permanence est de montrer à la France entière que les Parisiens seraient les mauvais élèves. Il veut redire à quel point les Parisiens se sont particulièrement bien comportés et est persuadé qu'ils se comporteront bien pour appliquer les gestes barrières au maximum de ce qu'il faut faire. Il veut dire qu'il en a assez du Parisien bashing.

Madame le Maire espère que le visage du 9<sup>e</sup> redevienne celui que chacun aime, que les salles de spectacles, que les théâtres, les grands magasins, que l'ensemble de l'activité puissent reprendre. La culture est absolument le phare et l'âme de cet arrondissement. On sait qu'il faudra encore plusieurs semaines avant de revoir le public rejoindre les salles de spectacles et de théâtre. Elle veut vraiment avoir une pensée pour tout le monde de la culture, les intermittents. Un certain nombre de décisions ont été prises la semaine dernière et c'était très bien. Madame le Maire s'en félicite, mais il faut continuer à être très présent, état, région, ville pour les sauver, pour sauver ces troupes de théâtre, pour sauver ces salles, pour sauver ces exploitants. Elle pense aussi à la gastronomie, aux pianos bars, aux restaurants et aux hôtels qui sont dans une situation très difficile. La période de confinement est passée, maintenant, il faut soutenir tous ceux qui n'ont pas encore pu rouvrir et souhaiter bon courage à tous les commerçants qui ont repris lundi dans des conditions qui ne sont pas optimales économiquement et à qui elle souhaite beaucoup de courage. Elle incite tous les habitants à acheter local, à faire leurs courses dans les petits commerces de l'arrondissement pour les soutenir.

Madame le Maire en vient aux dossiers présentés par Mme Gypsie BLOCH avec la DASC0.52, une subvention pour la mise en œuvre des séjours de vacances. Il est important de voter cette subvention qui peut être bien utile pour les caisses des écoles et pour les enfants qui bénéficieront de ces séjours de vacances.

DÉLIBÉRATION 09.2020.014 (2020.DASCO.52) - CAISSES DES ÉCOLES - SUBVENTION (1 241 078,38 EUROS) POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SÉJOURS DE VACANCES.

Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH indique que cette subvention concerne les séjours de vacances organisés par la Caisse des écoles chaque été, que ce soit des séjours arc en ciel ou des séjours non labellisés. On propose ce soir de voter une subvention au titre des séjours organisés en 2019 par la Caisse des écoles de l'arrondissement de 18 984 € pour l'année 2020. Effectivement, Madame le Maire en parlait en début de séance et Mme Pauline VÉRON également, il y a une forte volonté de pouvoir organiser ces vacances pour ces jeunes. Ceux qui en bénéficient sont souvent ceux qui en ont le plus besoin et qui partent le moins en vacances avec leur famille.

Il va falloir que la DASCO travaille avec les caisses des écoles pour savoir dans quelles conditions ces voyages, ces séjours vont pouvoir être organisés. Il y a encore beaucoup de points d'interrogation. Le gouvernement n'a pas encore fait toutes les annonces concernant la période de cet été, notamment concernant la distance des 100 km, mais aussi les regroupements de personnes. Donc il reste beaucoup de points d'interrogation à lever. Toujours est-il que s'il est possible d'organiser ces séjours, il y aura 50 places ouvertes pour les enfants du 9<sup>e</sup> arrondissement pour des séjours en juillet ou en août, avec un séjour à la mer ou un séjour à la campagne au choix. À la mer, ce sera Douarnenez dans le Finistère, et à la campagne, ce sera Epineau-les-Voves dans l'Yonne. Peut-être y aura-t-il des questions des familles. Les inscriptions, habituellement, sont ouvertes dès le mois d'avril. Compte tenu du confinement, elles ont été bloquées. La communication a été stoppée envers les familles pour ces inscriptions qui seront rouvertes dès que l'on aura plus d'informations, sans doute, la semaine prochaine ou la semaine d'après, dès que l'on saura s'il sera possible d'organiser les séjours et surtout dans quelles conditions le faire. Mme Gypsie BLOCH invite ses collègues à voter favorablement cette délibération.

Madame le Maire la remercie de cette explication très claire et ajoute, à propos de la Caisse des écoles, que l'on va poursuivre la confection de repas chauds, comme pendant les huit semaines de confinement dans l'école du 22 rue Rochechouart et de la rue Blanche. On dispose de suffisamment de personnel pour assurer la restauration scolaire dans l'ensemble des écoles qui seront ouvertes. Bien sûr, il y a un protocole sanitaire strict à respecter. Madame le Maire se réjouit de pouvoir faire des repas, peut-être moins élaborés qu'ils ne le sont en temps normal, mais les élèves auront des repas préparés chaque matin et des repas chauds. Seule petite différence, les assiettes seront en carton et non en verre pour être jetables directement.

Mme Pauline VÉRON indique que son Groupe votera cette délibération.

**Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DASCO.52.**

DÉLIBÉRATION 09.2020.015 (2020.DFPE.128) - CONVENTION DE DSP AVEC L'ASSOCIATION CRESCENDO POUR L'EXPLOITATION D'UN EAPE SITUÉ 21, RUE DE PROVENCE (PARIS 9<sup>E</sup>).

Rapporteuse : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris.

Mme Gypsie BLOCH expose que cette délibération concerne une convention de délégation de service public pour la gestion d'un établissement d'accueil de la petite enfance par une association. Cet établissement situé 21 rue de Provence est actuellement géré par l'association Crescendo, depuis six ou sept ans, dans le cadre d'une délégation de service public, délégation qui prend fin à la date du 31 août 2020. Pour mémoire, c'est un multi-accueil, c'est à dire une crèche temps plein et une halte-garderie de 30 places. Pour mémoire, lors du conseil d'arrondissement du 21 janvier 2019, une délibération votée approuvait le fait de confier cet établissement avec un mode de gestion de délégation de service public. L'appel d'offres a été lancé et, après analyse des offres présentées, Crescendo est apparu comme étant le porteur du projet le plus intéressant. Il faut quand même préciser que Crescendo était l'unique candidat pour répondre à la gestion de cet établissement, ce qui convient bien parce que Crescendo gère plusieurs établissements dans l'arrondissement et ça se passe extrêmement bien. La qualité du travail de leur personnel, de leurs projets pédagogiques, de leur manière d'aborder le développement durable dans leurs établissements est vraiment très satisfaisante et les relations avec cette association sont très bonnes. C'est un vrai plaisir de savoir qu'ils sont retenus pour les cinq années à venir pour gérer cet établissement. La convention démarrera au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et elle aura une durée de cinq années. Mme Gypsie BLOCH propose d'approuver ce projet de convention qui va lier la Ville de Paris à l'association Crescendo pour la gestion de cet établissement.

Madame le Maire veut évoquer la jurisprudence Chaptal qui rappelle un dossier sur lequel l'exécutif est beaucoup intervenu auprès de la Ville pour que ce type de renouvellement de convention se fasse au 1<sup>er</sup> septembre et non pas en cours d'année. Il avait été décidé au renouvellement de convention en janvier 2019, de changer le concessionnaire puisque dans le cas de la crèche Chaptal, il y avait plusieurs candidats. Les élus étaient très fortement intervenus pour que le changement de concessionnaire et le changement de personnel ne se fassent pas en cours d'année mais après les vacances d'été.

**Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le projet de délibération 2020.DFPE.128.**

Madame le Maire indique que l'ordre du jour est épuisé mais ne peut pas donner la date du prochain conseil d'arrondissement car il faut attendre la décision du 23 mai. Si les élections ont lieu en juin, il n'y aura pas de conseil d'arrondissement en juin et si elles sont reportées à une date ultérieure, le Conseil se réunira peut-être fin juin, début juillet, avant le Conseil de Paris de juillet pour le budget supplémentaire, le BS.

M. Jonathan SOREL informe qu'il a été saisi vers la fin avril par des parents d'élèves qui s'inquiétaient de la fermeture d'une classe à l'école Chaptal. Il demande à Madame le Maire si elle dispose d'informations à transmettre aux élus locaux pour les répercuter sur la population.

Madame le Maire explique qu'elle s'est beaucoup battue pour qu'il n'y ait pas de fermeture de classe, puisque compte tenu de l'évolution des effectifs à Paris, 140 classes devaient être proposées à la fermeture. Au final, ce sont 73 classes qui ont été proposées au CDEN. Dans ces 73 classes, il y avait la classe de Chaptal, elle s'y est opposée. Elle a, au CDEN du 23 avril, demandé de façon très solennelle à ce qu'il y ait un moratoire des fermetures dans un contexte absolument inédit, qu'on ne pouvait absolument pas se projeter sur la rentrée scolaire de septembre 2020, qu'on n'avait aucune idée des effectifs. Donc, au CDEN, la fermeture de Chaptal n'a pas été entérinée. Le débat a été repoussé mais elle a bon espoir d'obtenir satisfaction. Beaucoup se sont mobilisés, parents d'élèves, la directrice, et elle reste extrêmement vigilante. Elle pense que c'est surtout le contexte qui l'a amenée à prendre cette décision d'un moratoire sur toutes les fermetures de classes dans le 9<sup>e</sup>.

Elle souhaite à tous et à toutes une bonne fin de journée, et invite chacun à se protéger et prendre soin de soi et de sa famille.

L'Adjoint à la Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement



Sébastien DULERMO